

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 85 (1934)  
**Heft:** 1  
  
**Rubrik:** Chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Cependant, on n'a pas encore constaté, jusqu'ici, des sujets ayant séché des suites de telle attaque. D'autres observations ont montré, durant l'automne 1933, que l'activité d'un parasite, une espèce de guêpe de la famille des ichneumons, est capable d'entraver l'invasion.



Phot. Leibundgut, stagiaire forestier.

Malgré cela, on ne saurait trop recommander de ne pas perdre de vue les colonies du puceron en cause.

*H. Leibundgut, ingénieur forestier, Loèche.*

---

## CHRONIQUE.

---

### Confédération.

**Ecole forestière.** *Arbre de Noël de la Société des étudiants forestiers.* Cette société, qui groupe la plupart des étudiants de notre Ecole, avait organisé, comme de coutume, une fête de Noël, qui eut lieu le 9 décembre.

Les nombreux membres honoraires, qui eurent le plaisir d'en être, furent charmés de constater le bel entrain dont ont fait preuve ces forestiers en herbe. Discours divers, productions, chants d'ensemble bien enlevés, etc., il ne manqua rien à cette soirée dont la réussite fut complète. Une joyeuse « *Bierzeitung* », illustrée de dessins dont plusieurs dénotent un réel sens artistique, ne contribua pas peu à ce succès.

Les vieux habitués de ces réunions ont éprouvé une joie véritable à constater la présence de nombreux étudiants romands, tessinois et romanches, laquelle contrastait agréablement avec leur absence quasi

totale ces dernières années. Suisses allemands et Suisses romands ont enfin compris, à nouveau, qu'une telle société a pour but principal de les réunir, de leur donner l'occasion d'apprendre à se mieux connaître et à fraterniser dans le culte commun de la forêt. Les Romands y trouvent aussi cet avantage, qu'ils auraient tort de sous-estimer, d'avoir l'occasion de se perfectionner dans la langue allemande, ce qui ne peut que faciliter grandement leurs études.

Puisse le « Forstverein » garder toujours ce caractère suisse et rester, comme autrefois, le lien qui cimente les amitiés contractées à l'Ecole entre les représentants des diverses régions linguistiques du pays.

Nous ne voulons pas manquer d'ajouter que si tel rétablissement a pu heureusement se produire, on le doit en bonne partie au président actuel, M. *Dorsaz*, qui dirige ses jeunes condisciples avec autant de brio que d'adresse.

*H. B.*

### Cantons.

**Vaud.** *Vente de bois au Risoud.* Le 30 octobre, dès 9 heures du matin, se tinrent, au Sentier, les grandes assises de la vente aux enchères des bois du Risoud.

Malgré une forte chute de neige bien intempestive, rendant difficile la circulation par automobiles, le contingent habituel des acheteurs vaudois et français s'est retrouvé au complet, renforcé par quelques outsiders, comme de coutume (Neuchâtel, Fribourg, Berne); la vente se faisant sous l'égide de l'Association forestière vaudoise. Etaient exposées 2435 plantes épicéa et sapin, en lots de 20 arbres (exceptionnellement 10 ou 15); le volume avait été établi au moyen du tarif d'aménagement. — Les bois se vendent au mètre cube réel (taré déduit), sur le parterre de la coupe.

La part du Risoud appartenant à l'Etat était de 2800 m<sup>3</sup> sur pied, plus 600 m<sup>3</sup> de billets provenant de chablis. Les trois communes usagères du Risoud offraient 2650 m<sup>3</sup>, ainsi que 400 m<sup>3</sup> de billets façonnés.

La plus grande partie des lots a trouvé acquéreur aux prix de la taxe, variant entre 30 et 60 francs, suivant leur composition. Ce sont les lots de grand prix qui se voient le plus prisés et qu'on se disputa âprement, tandis que les bois de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> choix, soit les bois de charpente, trouvent moins facilement preneurs, bien que taxés beaucoup plus bas. L'éloignement du Risoud, à l'extrême frontière, des centres de consommation entre ici en ligne.

Le bois du Risoud est exploité en grande majorité en billets de 4 à 5 m. Ce sont donc des milliers de billets qu'on transporte à la traîne, sur les chemins forestiers enneigés, jusqu'aux gares du chemin de fer Pont-Brassus, et, en plus grand nombre encore, aux places de dépôt le long des routes cantonales, à port de camion, dont l'usage supplante, aussi à la Vallée de Joux, de plus en plus le transport par voie ferrée.

Maintenant la parole est aux bûcherons.

*Py.*

— *Nomination.* Dans sa séance du 12 décembre écoulé, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination du successeur du regretté M. L. Grenier, comme inspecteur forestier du XVII<sup>me</sup> arrondissement (Echallens). Le nouvel élu est M. *Victor Ruffy* qui, depuis l'obtention de son brevet d'éligibilité à un emploi forestier supérieur (1913), a été occupé, pendant de nombreuses années, à l'étranger, en particulier au Congo.

**Grisons.** M. *Hans Killias*, ingénieur forestier, jusqu'ici occupé comme expert forestier à l'inspection cantonale des forêts, à Coire, a été nommé inspecteur forestier des forêts de la commune de Luzein; son entrée en fonction a eu lieu le premier octobre dernier.

Il a été remplacé comme expert forestier à la dite inspection par M. *Hans Rungger*, ingénieur forestier, lequel a commencé son activité le 9 octobre.

**Zurich.** *Journée du bois.* Samedi, 9 décembre, a eu lieu, dans les locaux de l'Ecole forestière, une réunion de nombreuses personnes s'intéressant à l'emploi technique du bois. Organisée par l'Association suisse pour l'essai des matériaux de construction et la « Lignum », elle eut un plein succès. En vérité, les forestiers y manquaient presque totalement : on n'y put compter que deux professeurs, un représentant de l'Institut de recherches forestières, deux praticiens et quelques étudiants.

La série des démonstrations débute par une conférence de M. *P. Jaccard*, professeur de botanique, sur la structure du bois. Utilisant un abondant matériel de démonstration et de nombreuses projections lumineuses, le conférencier orienta fort bien ses auditeurs sur la complexité de cette anatomie ligneuse. Il sut leur montrer combien facilement la structure normale du bois de nos essences peut être dérangée par des facteurs d'ordre tant organique qu'inorganique. D'où résulte cette conclusion naturelle que le bois, en tant que matériel de construction, ne résiste pas à l'action d'agents extérieurs de façon aussi régulière et uniforme que le fer, le ciment, le béton, etc.

Le deuxième conférencier, M. *Wenzel*, ingénieur, traita ce sujet : « Le séchage du bois sans recours à une tension. » Il montra, entre autres, que, lors du séchage du bois, celui-ci ne se fendille et ne se déjette pas quand — l'humidité de l'air étant élevée — l'opération ne touche pas à l'eau d'imbibition des membranes cellulaires.

Une troisième conférence de M. l'ingénieur *E. Bosshardt*, de la maison Siemens, fut consacrée au contrôle de l'humidité dans les locaux et ateliers d'étuvage. Il semble en résulter que le problème de cette détermination n'a pas encore pu être résolu de façon satisfaisante.

Ces trois exposés furent suivis d'une discussion très nourrie. Elle montra clairement que le bois suscite, aujourd'hui encore, une grande attention parmi les intéressés, en qualité de matériel de construction.